

NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE DE CARROSSERIE  
AU PROCES-VERBAL DE RECEPTION DES VEHICULES RENAULT

- TYPES : - FDB1H6 - FDB1HH - FDB2H6  
- FDB3H6 - FDC1H6 - FDC1HH  
- FDC2H6 - FDC3H6 - FDC1L6  
- FDC1LH - FDC2L6 - FDC3L6

TRANSFORMES EN AMBULANCE PAR GROUPE GIFA S.A.  
Route de Saint Malo du Bois - BP 33  
85292 SAINT LAURENT SUR SEVRE Cédex

0. Généralités

0.1. Constructeur : RENAULT - 13/15 Quai le Gallo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

0.2. Constructeur de la - 2<sup>ème</sup> étape : GROUPE GIFA S.A.

0.2.2. Nature de la transformation :

- Aménagement du véhicule en ambulance.
- Pour les véhicules équipés de l'option ABS et non équipés l'option ESP (Système de correction de trajectoire) remplacement de la suspension arrière d'origine par une suspension hydropneumatique de marque MALPE pour les versions RM2M\*.

0.3. Marque : RENAULT

0.4. Désignation commerciale : VSAV RM2

0.5. Catégorie internationale : M1

0.6. Genre : VASP

0.7. Types : FDB1H6, FDB1HH, FDB2H6,  
FDB3H6, FDC1H6, FDC1HH,  
FDC2H6, FDC3H6, FDC1L6,  
FDC1LH, FDC2L6, FDC3L6.

} Modifiés Gifa

Versions : RM2\_0 à RM2\_11

0.7.1. Décodage des versions :

VERSION	RM2	-	-
RENAULT NON MODIFIE		S	
RENAULT MODIFIE MALPE		M	
TYPES CONSTRUCTEUR : FDB1H6			0
FDB1HH			1
FDB2H6			2
FDB3H6			3
FDC1H6			4
FDC1HH			5
FDC2H6			6
FDC3H6			7
FDC1L6			8
FDC1LH			9
FDC2L6			10
FDC3L6			11

0.8. Puissance administrative : Sans changement

## 1. Constitution générale : Sans changement.

## 2. Masses et dimensions (kg et m) : Sans changement à l'exception de :

### 2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :

Types	RM2S0	RM2S1	RM2S4	RM2S8	RM2S9
	RM2S2	RM2S5	RM2S6	RM2S10	
	RM2S3	RM2S7		RM2S11	
2.9.0. Total	2590	2600	2590	2640	2650
2.9.1. Sur l'essieu 1	1440	1450	1450	1480	1480
2.9.2. Sur l'essieu 2	1150	1150	1140	1160	1170

Types	RM2M0	RM2M1	RM2M4	RM2M8	RM2M9
	RM2M2	RM2M5	RM2M6	RM2M10	
	RM2M3	RM2M7		RM2M11	
2.9.0. Total	2610	2620	2610	2660	2670
2.9.1. Sur l'essieu 1	1440	1450	1450	1480	1480
2.9.2. Sur l'essieu 2	1170	1170	1160	1180	1190

### 2.11. Porte-à-faux arrière :

2.11.1. Sans ferrures ni accessoires : 0,959 m

### 2.12. Longueur hors-tout : (non compris le marche-pieds)

- 5,399 m pour les versions RM2\_0, RM2\_1, RM2\_2, RM2\_3, RM2\_4, RM2\_5, RM2\_6, RM2\_7.
- 5,899 m pour les versions RM2\_8, RM2\_9, RM2\_10, RM2\_11.

## 3. à 4. Sans changement

### 5. Suspension

5.1. Avant : Sans changement.

5.2. Arrière : - Sans changement pour les versions RM2S\*

- Pour les véhicules équipés de l'option ABS et non équipés l'option ESP (Système de correction de trajectoire) montage d'une suspension hydropneumatique "SHX 70" de marque MALPE en lieu et place de l'essieu d'origine avec possibilité d'affaissement de l'ensemble pour les versions RM2M\*.

## 6. et 7. Sans changement

### 8. Carrosserie

#### 8.1. Carrosserie : AMBULANC

L'aménagement intérieur en ambulance est réalisé par la mise en place d'une cloison de séparation entre la cabine de conduite et la cellule sanitaire avec guichet vitré coulissant. La cellule sanitaire est équipée d'un support de brancard, de meubles, de coffres et rangements et de deux places assises. Un tableau électrique général dessert toutes les commandes des servitudes électriques de la cellule.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Sans changement à l'exception de :

- Parois intérieures de la cellule sanitaire en polyester.

8.3. Nombre de places assises :

- Cabine de conduite : Sans changement.
- Cellule sanitaire : 2

L'usage des places arrière est réservé pour le personnel assurant l'accompagnement médical.

8.4. Sièges :

- 8.4.1. A l'avant : Cabine de conduite avec 3 places : sans changement.
- 8.4.2. A l'arrière : Cellule sanitaire : une seule possibilité de positionnement des assises :
  - Assise repliable, une place, en tête de brancard, dos à la route.
  - Assise repliable, une place, fixée en avant du passage de roue arrière droit, face à la route.

8.5. Nombre de portes : Sans changement

- 8.5.1. Latérales : 2 portes en cabine + 1 ou 2 portes latérales coulissantes.
- 8.5.2. Arrière : 2 portes arrières battantes
- 8.5.3. Fermetures : Serrure de sécurité à 2 positions.